

M<sup>r</sup> GUIDEAU Julien Henri  
né 1812 à DOUARNENEZ.

// f. Beutian de DOUARNENEZ //  
Aout 1944

GUIDEAU Julien 23 Ave. Ernest Renan  
DOUARNENEZ

# Message

Date: Merc 18/08

A M. Muzéas

De M. QUIDEAU Julien

Adresse: 83, rue Ernest Renan

☎: 06.74.63.38.87

- Merci de rappeler
- Vous rappellera
- Urgent !

Objet: Documents de son père  
libération de Douarnenez.

MODÈLE N° 1.

OFFICE NATIONAL  
DES  
ANCIENS COMBATTANTS  
ET  
VICTIMES DE GUERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 60381

CARTE DE COMBATTANT  
VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE

Office départemental

d'... FINISTÈRE

délivrée à

M.

*Quideau*

Prénoms : *Julien Henri*

Domicile *23 rue G. Renan, Douarnenez*

Né le *28 Juillet 1912* à *Douarnenez*

**AQUIMPER** le *13 Février 1961*

Le titulaire.

P/ Le Préfet,

Président de l'office départemental

Le Secrétaire Général, *Obet du S. D.*



J. 702574.



GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Mutinerie*

XI<sup>e</sup> RÉGION MILITAIRE

ÉTAT-MAJOR

CITATION

à l'Ordre de LA DIVISION

Le Général de Division ALLARD, Commandant la XI<sup>e</sup> Région Militaire,

cite à l'Ordre de LA DIVISION

le Gendarme QUIDEAU Julien-Henri à Presk

MOTIF DE LA CITATION :

A adhéré à la Résistance en 1943 et a participé aux combats de la Libération menés en 1944 par les F.F.I.. Le 4 Aout bien qu'étant permissionnaire s'est mis spontanément dans leurs rangs pour participer à la délivrance de PLOARE et a été légèrement blessé à l'épaule.

CETTE CITATION COMPORTE L'ATTRIBUTION  
DE LA CROIX DE GUERRE AVEC ETOILE D'ARGENT

RENNES, le 21 Juillet 1945

Le Général C<sup>o</sup> la XI<sup>e</sup> Région,



*M. Allard*

Douarnenez le 19 Aout 1944

COPIE

ATTESTATION

Le capitaine HELIAS, Charles Commandant la 2<sup>o</sup> Compagnie du groupe "LIBRATION" de Douarnenez, certifie que le gendarme QUIDEAU Julien de la brigade de Lambézellec III, permissionnaire a Douarnenez lors du déclanchement des hostilités, s'est présenté a la brigade de cette localité, qui après conseil des gendarmes résistants est venu combattre dans nos rangs.

désigné comme chef de groupe a participé a toutes les actions pour la libération de Douarnenez. Le 4 aout 1944, étant posté Place de la Croix, ayant à sa disposition deux fusils mitailleurs a brillamment repoussé une patrouille boche, qui voulait forcer le barrage établi sur cette place. De cette action deux véhicules allemands ont été incendiés et quatre boches ont été fait prisonnier. Quatre autres blessés en retraite ont été pourchassés avec son groupe jusqu'a la Kommandantur de Ploaré. Au cours de ce combat, le chef de groupe QUIDEAU, a été blessé d'une balle à l'épaule droite et a continué néanmoins de combattre jusqu'a reddition de la garnison boche de Ploaré.

A été volontaire pour accomplir les missions les plus dangereuses. Au cours de la nuit du 4 au 5 Aout, a été avec une patrouille de trois hommes couper les fils téléphoniques au devant d'une casemate occupée par les boches, pour empêcher toute communication avec l'extérieur. Le jour suivant, et jusqu'au 10 Aout 1944, a continué à combattre sous mes ordres, dans la presqu'île de Crozon. Il a activement poussé l'insurrection des milices des jeunes. Ayant opté pour la gendarmerie ou les F.F.I. Le chef de groupe QUIDEAU a opté pour la gendarmerie, et a quitté ma formation le 10 aout 1944. Je tiens a ajouter que le gendarme QUIDEAU, m'a été d'une très grande utilité, il m'a rendu de très grands services. Pendant son séjour à Douarnenez il a été d'un courage exemplaire.

Le capitaine Commandant la 2<sup>ème</sup> Compagnie  
Signé: HELIAS.

HOPITAL - HOSPICE DE DOUARNENEZ

DEPARTEMENT  
du  
FINISTERE

DOUARNENEZ LE 6 AOUT 1944

ARRONDISSEMENT  
DE  
QUIMPER .

Monsieur Julien, Q U I D E A U blessé à DOUARNENEZ au cours des combats du 4 Aout 1944, présente une blessure en sillon de deux centimètres de long à l'extrémité droite de l'omoplate droite ;

Signature : Illisible

Docteur MINET  
Chirurgien à DOUARNENEZ .



III<sup>e</sup> RÉGION MILITAIRE

ÉTAT-MAJOR

Bureau F.F.C.I. régional

N<sup>o</sup> 662 BR FFCI/FI-N.

C.A. 3<sup>o</sup>

25.2.48 - RENNES.

MODÈLE NATIONAL - SÉRIE NORMALE

Références: IM. n<sup>o</sup> 10 EMGG/FFI du 8 février 1945

IM. n<sup>o</sup> 4550 FFCI/FI du 9 mai 1947

# CERTIFICAT D'APPARTENANCE AUX FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR

LE GÉNÉRAL COMMANDANT LA III<sup>e</sup> RÉGION MILITAIRE, certifie que :

Monsieur QUIDEAU Julien Henri alias \_\_\_\_\_  
né le 28 Juillet 1912 à DOUARNENEZ  
actuellement ~~nommé~~ affecté Gendarmerie Française Brigade de LAHR (BADE)  
S.P. 50.947 B.P.M. 510 B.

**A SERVI DANS LES FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR**

au titre des formations suivantes, ~~compris dans l'ordre de bataille des Unités F.F.I.~~ et dans les départements ci-après :

MINISTÈRE: Bataillon de DOUARNENEZ du 6.6.44 au 10.8.44

\_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

la dernière date indiquée étant celle de la libération de son secteur.

**Circonstances particulières**

Monsieur QUIDEAU Julien Henri a continué à servir dans sa formation après la libération jusqu'au 10.8.44 date à laquelle il a rejoint la Gendarmerie

\_\_\_\_\_ est rentré dans ses foyers \_\_\_\_\_

La présente attestation constitue un **Certificat de présence au Corps.**

A RENNES, le 25 février 1948

**Le Général de division ARLABOSSE**  
**Commandant la III<sup>e</sup> Région Militaire**

par délégation, Le chef de la Gendarmerie;

Références particulières  
éventuelles

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_



NOTA. — La présente pièce est le certificat d'appartenance original; le détenteur ne doit pas s'en séparer, sauf provisoirement et contre reçu, dans les procédures administratives s'il y a lieu.

ent  
ère  
issement  
de  
QUIMPER.

*Copie*

HOPITAL-HOSPICE DE DOUARNENEZ

Douarnenez le 6 Aout 1944

Monsieur Julien QUIDEAU, blessé à Douarnenez au cours des combats du 4 Aout 1944, présente une blessure en sétou de deux centimètres de long à l'extrémité droite de l'omoplate droite.

Signé: illisible

Docteur MINET  
Chirurgien à Douarnenez.

*fini copie*

- 2 -

PAGE A REMPLIR SI L'ENFANT EST AGÉ  
DE 12 A 13 ANS

Le Maire, soussigné, atteste que le présent livret a été remis à titulaire sur la présentation du certificat d'études primaires institué par la loi du 28 mars 1882, portant la date du .....

Le Maire,

Cachet  
de la Mairie

Le Maire, soussigné, atteste que l titulaire du présent livret a présenté un certificat d'aplitude physique délivré conformément à la loi du 2 Novembre 1892, par M....., médecin à .....

Le Maire,

Cachet  
de la Mairie

- 3 -

DÉPARTEMENT DU FINISTERE

Commune de DOUARNENEZ

TRAVAIL DES ENFANTS DANS L'INDUSTRIE

LIVRET N° .....

Nom : *Quideau*

Prénoms : *Julien Henri*

Sexe : *M.*

Date de Naissance : *28 juillet 1912*

Lieu de Naissance : *DOUARNENEZ*

Domicile : *DOUARNENEZ*

le 4 Janvier 1948.  
Le Maire,



*Carrière*

43 ans après

*Récits des combats de Brest au quel j'ai participé*

# le « Sword » revient à Brest

Ce char britannique avait participé à la libération de Brest. Il sera exposé au fort-musée Montbarey où il deviendra monument à la mémoire des soldats du Commonwealth tués dans le Finistère

Le fort Montbarey accueillera jeudi un char britannique ayant participé à la libération de Brest en septembre 1944. C'est un char lance-flammes de type « Churchill » M VII, de 42 tonnes, appelé « Crocodile », l'un des 18 chars de l'escadron « B » du 141<sup>e</sup> régiment blindé.

Le récit qui suit explique dans quelles circonstances ces engins ont eu à intervenir dans la région de Brest.

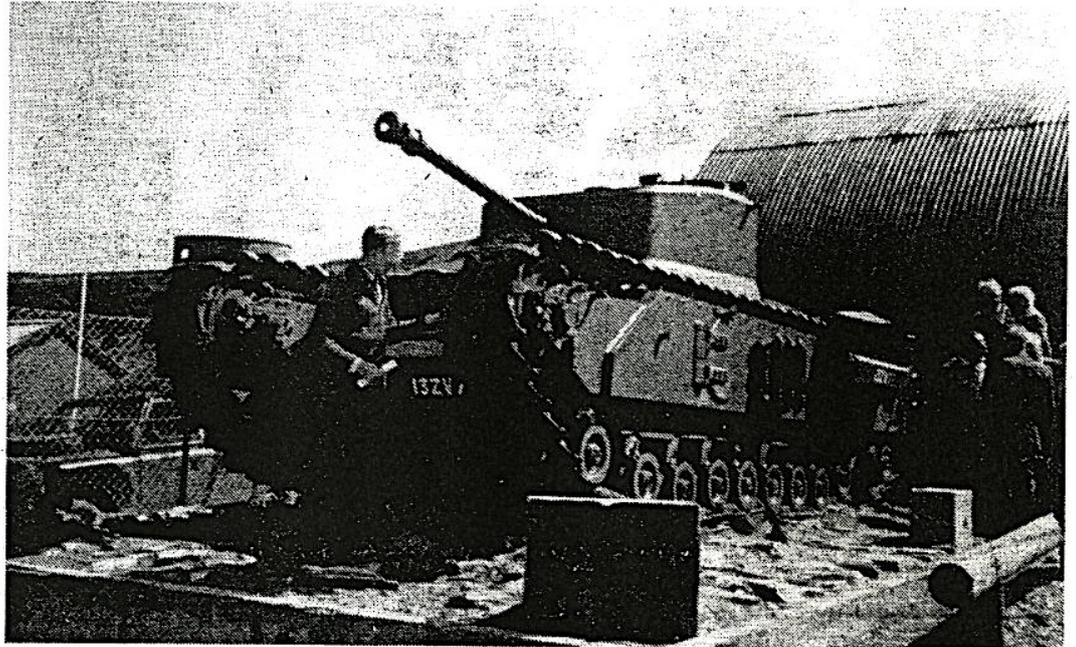
Lorsque le général Patton donna l'ordre aux troupes du 8<sup>e</sup> corps de sa 3<sup>e</sup> armée de prendre Brest et Lorient et de libérer la Bretagne, en août 1944, nul n'imaginait que six jours après le franchissement du Couesnon, la 7<sup>e</sup> armée allemande lancerait vers Mortain et Avranches une contre-attaque si impétueuse.

La 4<sup>e</sup> division blindée américaine, qui avait atteint les abords de Vannes et Lorient, dut se porter vers la Loire et Montargis et c'est la 6<sup>e</sup> division blindée, déjà aux portes de Brest et Quimper, qui vint depuis les environs de Brest relever la 4<sup>e</sup> DB sur les points importants jusqu'à Nantes, c'est-à-dire sur quelque 300 km...

La destruction de la 7<sup>e</sup> armée allemande en Normandie libéra trois divisions d'infanterie, ainsi que 2 bataillons de rangers, renforcés par des bataillons de chars, notamment des M 10, chasseurs de char au canon de 76 mm pour tirer sur les embrasures des blockhaus. Ces troupes attaquèrent les défenses de Brest.

Mais pour vaincre les fortifications commandant l'accès de la ville, le commandant américain demanda aux Britanniques le soutien de la RAF, du cuirassé « Warspite » de la Navy et d'un escadron de chars lance-flammes qui intervinrent par leurs bombardiers et leurs obus, notamment sur le fort Montbarey.

Cet escadron, le « B » squadron



Le char britannique Sword, qui sera installé à Montbarey : cette photo a été prise par M. Charles Le Goasguen à Fort Newhaven, alors que les rescapés de l'escadron procédaient à l'examen de l'engin.

du 141<sup>e</sup> régiment blindé, comprenait dix-huit chars, dont les noms commencent par la lettre « S » comme « Sudan », « Suez », « Sénégal », ou encore « Sword », « Sabre », « Scimitar ». Celui qui revient au Fort Montbarey s'appelle « Sword » (épée).

Le char lance-flammes est un char type « Churchill » M VII, traînant une remorque de 7 tonnes de produits inflammables sous pression. Il est appelé « Crocodile ».

C'est par la route depuis Bernay, en Normandie, que les chars se regroupèrent les 7 et 8 septembre 1944, entre Lesneven et Le Folgoët, pour gagner tous ensemble, le 8, d'abord Bourg-Blanc, puis Gouesnou, enfin la zone de combat de Lambézellec vers Le Bouguen, sous les ordres du

1<sup>er</sup> bataillon du 157<sup>e</sup> régiment de la 8<sup>e</sup> division d'infanterie américaine...

### Attaque vers Plouzané

Après deux jours d'un incessant duel de tirs d'artillerie et d'explosifs de toutes sortes, la muraille et les défenses étaient à peine entamées et la décision fut prise d'attaquer sur un autre point, c'est-à-dire depuis Locmaria-Plouzané et Plouzané vers le Fort Montbarey qui portait bien son nom car ce point le plus élevé de défense de Brest, barrait la route, aussi bien vers la base sous-marine que vers le Polygone de la marine et Recouvrance.

Et ce fut une autre histoire qui commença le 12 septembre, sous les ordres de la 29<sup>e</sup> division d'infanterie américaine.

Avec le concours des vétérans de ces escadrons, l'Association du Memorial du Finistère — l'AME — a découvert en Angleterre un char rescapé de ces combats. C'est lui qui va venir au Fort Montbarey où il deviendra monument à la mémoire des membres — plus d'un millier — des forces armées du Commonwealth britannique, qui furent tués sur le territoire du Finistère.

Le char — c'est maintenant décidé — débarquera à Cherbourg demain matin à 6 h, puis il prendra la route vers Brest. Après une halte durant la nuit à Dinan, il gagnera Lesneven où il sera attendu jeudi, en fin de matinée. Son arrivée à Montbarey, terme du voyage, est prévue vers 15 h ou 15 h 30.

### A vendre, URGENT

dans département 29 SUD

### AFFAIRE DE SOLDERIE

avec droit au bail neuf

Affaire simple et saine; bon chiffre d'affaire (à développer), emplacement exceptionnel 800 m<sup>2</sup>; hangar + parking fermé. Vendue avec stock départ important pour rentabilité immédiate. Commerce sans connaissances spéciales; mise au courant assurée. 500.000 avec stock. Possibilité crédit vendeur.

Tél. 98.39.17.61, après 20 heures

## Trois sites

pour un lycée public dans le Léon

# Un choix difficile le 2 juillet

# pour le Conseil régional

Le 2 juillet prochain, le Conseil régional va choisir...